



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Organe cantonal de conduite OCC
Kantonales Führungsorgan KFO

Protection de la population
Bevölkerungsschutz

Rte des Arsenaux 16, Case postale 185, 1705 Fribourg
T +41 26 305 30 30, F +41 26 305 30 04
www.fr.ch/catastrophe

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 22 avril 2020

Communiqué de presse



L'OCC recommande de renoncer aux chants du 1^{er} Mai de porte en porte. L'Etat proposera des alternatives originales

La tradition du 1^{er} Mai appartient au patrimoine fribourgeois. Cette année pourtant il n'est pas possible de concilier les exigences sanitaires et la pratique habituelle de cette tradition vivante. L'Organe cantonal de conduite (OCC) recommande donc instamment de renoncer au passage de portes en portes des enfants, groupes d'enfants ou sociétés de jeunesse, qui entrerait dans de trop nombreux cas en contradiction avec les règles de la distanciation sociale. Toutefois, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport proposera d'autres possibilités originales de célébrer le 1^{er} mai.

Le Conseil fédéral a confirmé, lors de sa conférence de presse du 16 avril 2020, les restrictions concernant les regroupements de personnes dont le nombre est limité à cinq personnes dans le domaine public.

La pratique du 1^{er} Mai, notamment sous la forme de groupes d'enfants ou de jeunes gens, n'est donc pas compatible avec l'exigence des rassemblements de moins de cinq personnes. Et quand bien même les groupes de chanteurs s'y conformeraient, leur passage de porte en porte entre en contradiction avec les règles de la distanciation sociale et l'obligation de réduire au maximum les contacts entre les personnes. Sans parler des risques d'entrer en contact avec les personnes plus âgées et vulnérables.

Qu'il s'agisse des chants interprétés par les groupes d'enfants ou par les sociétés de jeunesse dans les quartiers urbains et les nombreux villages du canton, l'OCC recommande donc instamment de renoncer à toute pérégrinations chantantes à l'occasion de ce 1^{er} mai 2020. Il est également impératif de renoncer à toute intervention dans la rue ou sur les places publiques au risque de créer des attroupements que les règles du Conseil fédéral et de l'OFSP ne permettent pas.

Des solutions alternatives

Par contre, l'OCC soutient les initiatives qui consistent à faire vivre cette tradition vivante malgré les contraintes imposées pour des raisons de santé publique. La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et le Conservatoire de Fribourg présenteront des alternatives originales ce vendredi 24 avril lors d'un point presse.

Renseignements complémentaires

Patrice Borcard, président de la Conférence des préfets, M +41 79 445 41 55

Contact

Direction de la sécurité et de la justice **DSJ**
Sicherheits- und Justizdirektion **SJD**

Cellule Information OCC COVID 19

T +41 26 305 48 60, <https://www.fr.ch/covid19>
occinfo@fr.ch